

Procès-verbal de la réunion n° 14 du Conseil d'Administration du 15 mars 2012

Présents : Mmes, I. Delrue, D. Sonveaux, Mrs JP. Delchef (Président), M. Collard (Trésorier général), P. Flament, A. Geurten, A. Kaison, J. Nivarlet, J. Ringlet (Vice-président), B. Scherpereel (à partir de 19h), L. Lopez (secrétaire général)

Excusée : D. Doyen (occupations professionnelles)

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.

Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes du tragique accident d'autocar qui est survenu le mardi 13/3 à Sierre en Suisse

1. Préparation de l'assemblée générale du 24 mars 2012

1.1. Examen de l'ordre du jour

Les membres du CDA ont pris connaissance des documents expédiés aux différents groupements des parlementaires 3 semaines avant l'assemblée générale avec l'accord de la Commission législative suite au problème de la communication du bilan 2011.

1.2. Echos de la commission législative du 7 mars 2012

Les membres du CDA ont eu l'occasion de lire le PV qui a été publié. Le Président fait un commentaire concernant la discussion de certains points qui pourraient poser problème.

1.3. Décisions du CDA suite aux travaux de la commission législative du 7 mars 2012

Les points qui pourraient poser des problèmes sont les suivants : PA62 – PC56 – PC89 – PC90 – PC91 – PM12 – TTA - Calendrier des rencontres,...

Le conseil d'administrations détermine sa position (PA62 PC91), formule de nouvelles propositions pour répondre aux dernières remarques formulées par les groupements parlementaires (PC 56, PC89, PC90, PM12). Il charge le président de rédiger les dernières adaptations aux propositions de modifications statutaires.

1.4. Echos de la commission financière du 14 mars 2012

Michel Collard, trésorier général, donne plus de détails concernant certains postes du bilan. Une réflexion sur l'explosion du poste qui concerne les communications téléphoniques aura lieu prochainement et une procédure de contrôle sera mise en place pour la saison 2012-2013.

1.5. Réflexions sur le calendrier 2012-2012

Alain Kaison, président du département championnat, s'est rendu compte que la première version du calendrier qui a été proposée ne convenait pas. Il a donc été adapté. Cette version avait été établie au départ pour les équipes seniors. Pour les jeunes, 1^{er} tour avec 4 équipes jusque fin novembre. Par la suite, on ne

jouera plus du 6 décembre jusqu'au début janvier. Une nouvelle version sera établie et présentée à l'assemblée générale.

1.6. Organisation pratique

Les membres du CDA se répartissent les différentes facettes de l'organisation pratique.
Madame Laurent vérifiera les présences des délégués à l'entrée.

2. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2012**

Le procès-verbal de la réunion du 16/02/2012 publié le 02/03/2012 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'Administration.

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 février 2012**

Le procès-verbal de la réunion du 25/02/2012 publié le 02/03/2012 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'Administration.

4. **Suivi des décisions prises lors de la réunion du 26 janvier 2012**

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du courrier expédié par le Secrétaire général suite aux décisions prises lors du dernier CDA aux clubs, membres et/ou comités suivants :

- Dossier soutien au Tchad
- Tournoi à l'étranger
- Le contrat de Daniel Goethals a été renouvelé pour un an.

5. **Approbation des décisions du bureau du CDA**

5.1. Confirmation de la décision du bureau du 02 mars 2012

Conscient de l'importance de la démarche et attentif aux intérêts économiques des clubs, le bureau a accepté de déroger aux statuts, compte tenu des enjeux et a permis à 2 clubs de modifier leur dénomination suite au changement de nom de leur partenaire, actif dans le milieu bancaire et bien connu dans le monde du sport.

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance et approuvent à l'unanimité la décision du bureau relative au changement de dénomination de deux clubs de l'AWBB.

5.2. Dossier Dexia Namur Capitale - confirmation de la décision du bureau du 14 mars 2012

Après la décision incompréhensible du conseil d'appel, le dossier Dexia Namur Capitale - leper fait l'objet d'un pourvoi en cassation. Ce pourvoi n'étant pas suspensif, différentes pistes ont été évoquées, pour envisager une solution définitive avant le début des play-offs :

1. L'application des règles AWBB pour les matches entre clubs AWBB et l'application des règles de la FRBB pour les matches entre un club AWBB et un club VBL avec pour conséquence la récupération des 3 pts du Dexia contre Monceau. Hypothèse rejetée par la VBL mardi 13 mars 2012 à 0h39.
2. Evocation du dossier avec acceptation du désistement de Monceau avec pour conséquence la récupération des 3 pts du Dexia contre Monceau. Hypothèse en cours
3. Recours au CBAS. Difficile au vu des délais et l'obligation d'obtenir l'accord de la partie adverse pour comparaître.
4. Recours en référé.

Dans le cadre de cette dernière hypothèse, la question se pose de savoir quelle doit être la position de l'AWBB.

Compte tenu du fait que l'AWBB a déclaré que les décisions des instances de la FRBB mettent à mal les décisions prises par les instances de l'AWBB, à savoir l'assemblée générale et le conseil d'administration, et appliquées par le club de Dexia Namur capitale et que de ce fait, le conseil d'administration a décidé de faire valoir les droits de l'AWBB et de ses clubs par toutes voies de droit, les membres du bureau décident de rejoindre le Dexia Namur Capitale dans sa procédure en référé.

Les membres du CDA approuvent la décision prise par le bureau à l'unanimité.

6. Exercice des compétences administratives du Conseil d'Administration

6.1. Plainte RBC Verviers-Pépinster

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance d'un courrier expédié par le club concernant le déroulement d'une rencontre en benjamins. Ils constatent que les faits ont fait l'objet d'une plainte déposée à la Police, ainsi qu'au Conseil Judiciaire de la province de Liège de l'AWBB.. Ils décident de rester attentifs aux diverses décisions qui seront prises dans le cadre de ce dossier.

6.2. Démission de Thierry Van Meerhaeghe

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du courrier reçu du groupement des parlementaires du Hainaut et prennent acte de la décision prise sur base de l'article PA48 e).

6.3. Courrier Yves Joris

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du courrier reçu de l'intéressé. Ils décident de transmettre celui-ci au département arbitrage pour suivi en signalant qu'il ne s'agit que d'une lettre d'intention et non une lettre de démission.

6.4. Demande de Dérogation BK Fontaine

Les membres du CDA prennent connaissance du courrier reçu du club. Ils décident d'autoriser le membre Antoine FOURMEAUX à disputer les rencontres "benjamins" restantes avec son club.

6.5. Candidature AISF

Suite à la décision du trésorier général de ne pas renouveler son mandat d'administrateur au sein de cette association, le vice-président propose sa candidature pour le remplacer. Les membres du Conseil d'Administration acceptent la candidature proposée.

6.6. Dossier Président Eupen – Dossier BEN DAGHA

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du courrier expédié par le Président du club d'Eupen, Jean-Marie LEISTEN, ainsi que de l'entretien téléphonique avec le Secrétaire général dans le cadre du dossier BEN DAGHA. Il convient de signaler que cette lettre était adressée en son temps au Conseil Judiciaire et non au Conseil d'Administration. Les membres du CDA décident d'interroger à nouveau le CJP de Liège.

Compte tenu de la traduction à effectuer, le Président est chargé de la réponse au Président du Club, tandis que le Secrétaire général est chargé d'interroger à nouveau le CJP de Liège quant à un possible recours en grâce au 01/09/2012.

6.7. Dossier Terrain Jodoigne

Pour rappel, lors des intempéries de février 2011, le toit de la salle des sports s'était envolé. Compte tenu de la restauration du complexe qui n'aura lieu qu'en 2013, le club demande la possibilité d'effectuer le nouveau tracé sur un seul terrain au lieu des 2 terrains prévus.

Ce dossier est en continuation et le Président prendra contact avec le club.

Par ailleurs, dans le cadre des tracés des terrains, le Conseil d'Administration demande à la Présidente du département "Relations CP" de demander aux comités provinciaux un inventaire mis à jour des terrains qui sont adaptés aux nouvelles normes. Il serait utile également d'obtenir une liste des fournisseurs de manière à pouvoir aider les clubs qui ne sont pas encore en ordre à ce jour.

7. Secrétaire général

7.1. Projet de licences saison 2012-2013

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du projet de licences pour la saison 2012-2013 établi par le Secrétaire général. Ils constatent que ce projet reprend la possibilité d'imprimer 3 licences au lieu de 2 comme les années précédentes.

Il est discuté également de la possibilité d'intégrer un sponsor qui serait repris au verso de la licence. Ce sponsor prendrait en charge les frais d'impression.

Les membres du CDA acceptent le projet tel que proposé par le Secrétaire général.

8. Trésorier général

8.1. Argumentaire TTA

Un débat est entamé en ce qui concerne les montants repris au PC73 du TTA. D'après une partie des Parlementaires, ainsi que le Secrétaire général, les montants repris dans cet article devraient être inversés.

Le président rappelle que cette question a été mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale pour prise de décision définitive.

9. Dossiers en cours

9.1. Avant-projet de contrat de partenariat avec Ethias

Le président présente aux membres du Conseil d'Administration l'avant-projet de contrat de partenariat expédié par Ethias. En premier examen, il fait état de ses réflexions et des résultats de l'entretien qu'il a eu avec le responsable marketing sud d'Ethias.

Il propose de passer en revue tous les points repris. Une réunion spéciale aura lieu le mardi 27 mars prochain pour que chacun ait eu le temps d'examiner cette convention et les adaptations envisagées.

10. Divers

10.1. J. Nivarlet signale la candidature de Jean DOYEN en tant que manager au BNT

La réunion se termine à 23 heures 05

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général